



Cavalier & King Charles Spanielclub der Schweiz
Club Suisse du Cavalier & King Charles Spaniel

Sektion der SKG / Section de la SCS

www.cavalierclub.ch

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU SAMEDI 11 AVRIL 2026, Grolley, Auberge de la Gare

Présence : 17 personnes

Majorité : 9

Comité : Monique Sauge, présidente
Christiane Egger, trésorière
Véronique Fornerod, responsable commission d'élevage
Jacqueline Zimmermann, assesseure commission d'élevage
Dominique Mengisen, secrétaire
Thérèse Blanc, assesseure de la ZUKO et traductrice du jour

Excusées : Gisèle Andrey, Daria Briguët, Patricia Cotting, Ariane Faucillon,
Maria Grüter, Katharina Jungen, Christine Sandoz, Inès Schmidhalter

Ordre du jour

1. Mot d'accueil de la présidente et constatation de la capacité à statuer
2. Nomination et élection des scrutateurs
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2025
5. Rapport annuel de la présidente
6. Rapport annuel de la responsable d'élevage
7. Présentation d'une nouvelle collaboratrice à la ZUKO et d'une nouvelle contrôleuse d'élevage
8. Ajout des examens ADN au Règlement d'élevage (RE)
9. Réponses en lien avec les tests de dépistage IRM et cardiaques
10. Comptes annuels 2025 et budget 2026
11. Rapport des vérificateurs de comptes
12. Approbation des comptes 2025 et décharge à la trésorière
13. Approbation du budget 2026
14. Fonds pour la santé
15. Divers



1 Mot d'accueil de la présidente et constatation de la capacité à statuer

Monique Sauge ouvre l'assemblée à 14h en saluant l'assistance. Elle remercie les membres du comité de leur travail, incluant Sarah Sangiorgio pour la maintenance du site internet et Thérèse Blanc qui a rejoint le team de la ZUKO, hors comité.

2 Nomination et élection des scrutateurs

Au vu du nombre de participants, seule Sandrine Chioccola officie en tant que scrutatrice.

3 Approbation de l'ordre du jour

Anne Croset souhaite que nous prenions en compte ses remarques sur le point 10. Les comptes et le budget doivent être traités séparément lors de la prochaine assemblée générale (Comptes – approbation comptes – budget – acceptation du budget). L'ordre du jour est accepté à l'unanimité des membres présents.

4 Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2025

Sans remarque, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

5 Rapport annuel de la présidente

Un nouveau comité s'est composé spontanément lors de l'assemblée générale du 22 février 2025. Monique Sauge s'excuse pour les couacs rencontrés au début de son mandat et les problèmes avec les journaux officiels (InfoChiens et Hunde) puis lit son rapport qui comprend un résumé des manifestations de l'année écoulée. Elle incite les éleveurs et les membres à assister à la prochaine journée des éleveurs.

Anne Croset remercie le comité pour le travail effectué et la qualité de la traduction de la séance en cours. Elle souhaite connaître le nombre de membres du club ainsi que le nombre de membres excusés. Il sera répondu à sa question lors du rapport de la trésorière. Le nom des personnes excusées sera indiqué dans le procès-verbal.



Cavalier & King Charles Spanielclub der Schweiz
Club Suisse du Cavalier & King Charles Spaniel

Sektion der SKG / Section de la SCS

www.cavalierclub.ch

6 Rapport annuel de la responsable d'élevage

Véronique Fornerod lit son rapport qui résume les événements qui se sont produits en cours d'année et remercie toutes les personnes qui ont contribué aux travaux de la commission d'élevage.

7 Présentation d'une nouvelle collaboratrice à la ZUKO et d'une nouvelle contrôleuse d'élevage

Thérèse Blanc a rejoint la commission d'élevage en cours d'année. Elle se présente en allemand et en français. Elle assistera Véronique et Jacqueline.

A l'issue de sa formation, Katharina Jungen est devenue la nouvelle contrôleuse d'élevage. En son absence, sa présentation écrite est lue en allemand, puis traduite en français.

8 Ajout des examens ADN au règlement d'élevage

La SCS ayant émis l'obligation de tests génétiques ADN & Profil ADN des reproducteurs canins utilisés en Suisse, nous allons profiter de rajouter cet article à notre règlement d'élevage.

9 Test IRM obligatoire dès l'âge de 36 mois et échographie cardiaque

IRM

Pour rappel, lors de l'AG 2024, nous avons voté le dépistage IRM obligatoire de tous les reproducteurs (mâles et femelles) Cavalier & King Charles, dès l'âge de 36 mois. Nous avons proposé d'utiliser la tablette établie Mme Clare Rubsridge, professeure neurologue mondialement connue, pour accoupler nos reproducteurs. Le tableau avait été légèrement modifié afin de tenir compte du cheptel suisse.

Nous basant sur les travaux réalisés en Angleterre, nous avons adressé une demande officielle dans ce sens à la SCS.

La SCS a répondu qu'elle comprenait le bienfondé des dépistages IRM mais que notre demande n'était pas cohérente avec notre règlement d'élevage. Nos reproducteurs pouvant être utilisés pour l'élevage, dès l'âge de 18 mois, la logique voudrait que les Cavaliers soient testés avant leur mise à la reproduction afin que les sujets atteints ne soient pas utilisés. La SCS nous a fait remarquer qu'attendre qu'un chien ait 36 mois pour le mettre à la reproduction n'est peut-être pas la meilleure option pour notre club.



Cavalier & King Charles Spanielclub der Schweiz
Club Suisse du Cavalier & King Charles Spaniel

Sektion der SKG / Section de la SCS

www.cavalierclub.ch

S'agissant d'une maladie complexe multifactorielle évolutive, un deuxième test devrait être recommandé.

Partant du principe que : Selon la loi, il est interdit d'utiliser un chien atteint, la SCS a proposé de modifier le règlement d'élevage dans ce sens.

Quant à l'obligation de l'introduction de ce test, la SCS a estimé qu'un tel mode de faire pourrait engendrer de sérieux mécontentements au niveau des éleveurs. Certaines personnes pourraient être réticentes à faire subir une narcose à leur chien.

Plutôt que de rendre le dépistage IRM obligatoire, la SCS conseille d'introduire des recommandations claires destinées aux éleveurs. Afin de les inciter à tester leurs reproducteurs, la SCS suggère que le club réfléchisse à la mise en place d'un label de qualité décerné aux personnes qui testeraient tous leurs reproducteurs par IRM. Ce label devrait être clairement visible.

En parallèle, une base confidentielle de données devrait être établie. Ce document devrait recenser les chiens sains, faiblement atteints ou exclus d'élevage. Le but est de pouvoir justifier du bienfondé des mesures mises en place par le club et visant à améliorer la santé des Cavaliers. Une telle base de données serait gérée exclusivement par la responsable d'élevage.

La SCS ne recevra aucune copie de notre base de données. En cas de demande, elle n'aura connaissance que du nombre de chiens testés, sains et porteurs d'une légère anomalie. Une fois les résultats connus, nous pourrions relancer la SCS sur l'opportunité de l'obligation des tests.

Le club aurait voulu ajouter au Règlement d'élevage (RE) l'acceptation des mariages autorisés suite aux dépistages IRM, mais la SCS a catégoriquement refusé tout ajout.

Partant du principe que le club avait tout à gagner à cultiver une bonne collaboration avec la SCS, seul l'article rédigé par la SCS sera ajouté au RE.

Concernant l'obligation de dépistage, plusieurs personnes ont pris la parole pour regretter que ce test soit uniquement recommandé.



Cavalier & King Charles Spanielclub der Schweiz
Club Suisse du Cavalier & King Charles Spaniel

Sektion der SKG / Section de la SCS

www.cavalierclub.ch

Gaby Widmer remercie le comité pour le travail fourni. Elle indique qu'elle est triste que, après un vote net lors de l'AG 2024 pour introduire l'obligation des tests IRM, la SCS traîne les pieds alors que le comité essaie de faire évoluer les choses.

Jacqueline Zimmerman, s'exprimant à titre strictement personnel, indique avoir eu plusieurs échanges avec l'Allemagne qui a dû trouver une solution en deux semaines pour pouvoir maintenir l'élevage du Cavalier & King Charles Spaniel. Le dépistage IRM a été rendu obligatoire. Un schéma est appliqué résumant les accouplements conseillés.

Jacqueline Zimmerman regrette que la Suisse ne soit pas parmi les premiers pays à valider la légitimité de l'obligation. Elle mentionne que le professeur Steffen réalise des dépistages sans narcose profonde et qu'une légère sédation est maintenant possible. Si un prélèvement du liquide cérébral est nécessaire, une narcose complète est effectuée. En Allemagne le chien est testé au niveau de toute la colonne vertébrale. En Suisse romande, les examens sont toujours réalisés sous narcose. Par le passé toute la colonne était testée. Le Dr vétérinaire neurologue Stanislas Demierre ayant constaté que lorsque le chien souffrait de syringomyélie au niveau de la tête, un syrinx était aussi présent dans la colonne, l'examen a été raccourci.

Anne Croset souhaite s'assurer que les commentaires apportés par Jacqueline Zimmermann lui soient clairement attribués à titre purement personnel.

Monique Sauge précise que tous les membres du comité ont la possibilité d'exprimer un avis personnel. Les décisions du comité sont en revanche l'expression d'une réflexion commune.

Jacqueline Zimmermann a accepté l'introduction de l'article lié à la syringomyélie et l'établissement de recommandations, consciente du fait que c'est mieux que rien. Elle espère que l'obligation n'est que partie remise.

Monique Sauge a indiqué avoir perdu une bataille mais pas la guerre. L'acceptation d'un premier article sur la syringomyélie par la SCS est une étape. Elle souhaite que les bonnes relations actuelles avec la SCS soient préservées, mais nous ne perdons pas de vue la question d'une obligation de cet examen.



Cavalier & King Charles Spanielclub der Schweiz
Club Suisse du Cavalier & King Charles Spaniel

Sektion der SKG / Section de la SCS

www.cavalierclub.ch

A relever que selon la SCS, toute obligation réduit le nombre de reproducteurs engendrant obligatoirement une perte génétique importante pour la race.

Selon Anne Croset, la réponse protocolée dans le procès-verbal de l'an dernier n'est pas claire. Pouvons-nous lui apporter des précisions ?

Plutôt que de communiquer ce jour les articles qui ont été envoyés à la SCS, Monique Sauge préfère attendre le retour du règlement d'élevage signé par le comité directeur. Elle souhaite être en possession des réponses écrites formelles avant de diffuser le texte accepté. A relever que le retour ne devrait plus tarder. Dès réception, Monique Sauge transmettra le règlement accepté et nos recommandations aux membres et éleveurs.

L'attribution du label de qualité conseillé par la SCS est à l'étude.

Échographie cardiaque

Une auscultation est obligatoire annuellement.

Lors de l'AG 2024, nous avons également voté l'introduction obligatoire d'une auscultation cardiaque à partir de 12 mois et une échographie cardiaque des reproducteurs (mâles et femelles) à l'âge de 4 et 6 ans. Des démarches ont été entreprises. Dans un premier temps, nous avons fait appel à M. Christophe Bourguignon, cardiologue qui n'a pas réussi à mettre en place un document utilisable par tous. Dans un deuxième temps, la responsable d'élevage a contacté Mme Joséphine Dandrieux, vétérinaire cardiologue. Cette dernière utilisant le protocole destiné à la race des bouledogues français s'est avérée particulièrement motivée. Un protocole se basant sur les procédures en vigueur en France est en cours de finalisation. Mme Dandrieux travaille en collaboration avec le cardiologue du Tierspietal de Zürich. Une fois ce document établi, le dossier sera transmis pour validation à la SCS.

Un seul et même formulaire sera utilisé par tous les éleveurs. Les images et les coupes y seront clairement expliquées. Il est important que les tests et les résultats soient applicables à tous les Cavaliers.

Monika Waldmeier habite en Argovie, près de la frontière allemande. Elle demande si un examen effectué en Allemagne pourrait être reconnu en Suisse.



Cavalier & King Charles Spanielclub der Schweiz
Club Suisse du Cavalier & King Charles Spaniel

Sektion der SKG / Section de la SCS

www.cavalierclub.ch

Véronique Fornerod répond que le protocole en cours de validation est censé permettre à tout cardiologue d'effectuer un examen selon les procédures établies.

Véronique Fornerod nous informe que Mme Joséphine Dandrieux, dispose d'un échographe portable. Elle serait d'accord de se déplacer pour procéder aux examens (une salle « obscure » est nécessaire). Véronique l'assisterait pour réaliser les tests. Seuls Véronique et le propriétaire du chien testé auront connaissance des résultats. La durée de l'examen est de 30 minutes environ.

Un prix dégressif, en fonction du nombre de chiens examinés le même jour, sera défini. Les tests pourraient être organisés lors d'une rencontre. Des animations seraient organisées ce jour-là pour faire patienter les personnes présentes.

Pierre Mengisen demande si toutes ces discussions ont leur place dans cette assemblée. La séance commence à être longue.

Monique Sauge demande à l'assemblée, si elle souhaite un vote séparé ou global (IRM et échographie). Anne Croset relève que ce point n'étant pas à l'ordre du jour, on ne devrait pas voter lors de cette séance. Ce point sera donc porté à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'an prochain.

10 Comptes annuels 2025

Les documents relatifs à ce point ont été envoyés avec l'invitation à l'assemblée générale. Tous les détails n'y figurent pas. Christiane Egger, trésorière, répondra aux questions à la fin de son rapport. Les revenus sont moins élevés que ceux budgétés. Le départ de membres n'a pas été compensé par les nouvelles arrivées. Plusieurs membres n'ont malheureusement pas payé leur cotisation. Le club est tenu de payer la part des cotisations impayées à la SCS y compris l'abonnement aux journaux InfoChiens et Hunde.

Nous avons réduit un peu les dépenses pour compenser la perte. Le déficit annuel est de CHF 5'147.34.

Charly Coutaz souhaite connaître le nombre de membres dont les cotisations sont en souffrance. Ils sont au nombre de 7. La radiation est prononcée pour non-paiement après l'envoi du 3^e rappel.



11 Budget 2026

Il a été tenu compte d'un nombre de 120 membres en espérant que les activités proposées amènent de nouveaux adhérents. Un montant de CHF 1'000.- a été inscrit au budget des manifestations. Les autres postes ont été déterminés sur la base des comptes 2025. Le poste « matériel de bureau » a été ramené à CHF 200.- Le comité espère pouvoir réduire les dépenses. Le bénéfice escompté est de CHF 3'564.-.

Évolution des effectifs du club : Au 1er janvier 2025, le club comptait 130 membres actifs. Durant l'année 2025, nous avons enregistré 9 nouvelles adhésions, 22 démissions, 7 radiations. La situation au 1er janvier 2026, est de 110 membres. Depuis le début de cette année, nous avons enregistré 2 nouveaux membres. Aujourd'hui, nous comptons donc 112 membres. Nous espérons en trouver d'autres. Thérèse Blanc suggère que les éleveurs incitent les nouveaux acquéreurs de Cavalier & King Charles à devenir membres.

Anne Croset s'enquiert des motifs des démissions. Les motifs de départ ne nous sont pas toujours communiqués. Ceux-ci sont motivés, entre autres par des personnes qui n'ont plus de chien ou par exemple un membre habitant Zurich qui demande si nous ne pourrions pas constituer un groupe dans cette région car il est trop éloigné des lieux des manifestations.

Nous avons enregistré le décès d'un membre.

Monique Sauge mentionne que nous allons organiser les activités en alternance entre la Suisse romande et la Suisse allemande. Elle souhaite que nous formions une grande famille et souligne chercher l'unité, la paix dans le club.

12 Rapport des vérificatrices des comptes

Anne Croset et Gaby Widmer ont vérifié les comptes. Anne Croset lit le rapport des vérificatrices en français. Elles ont vérifié la comptabilité pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025. Le montant total des recettes était de CHF 16'680.-, celui des dépenses de CHF 21'827.34. La perte de l'exercice se monte à CHF 5'147.34. Au 1er janvier 2026, la fortune du club est de CHF 14'909.35. Elle relève la bonne tenue des comptes et la conformité de leur tenue. Gaby Widmer lit ensuite le même rapport en allemand.



Cavalier & King Charles Spanielclub der Schweiz
Club Suisse du Cavalier & King Charles Spaniel

Sektion der SKG / Section de la SCS

www.cavalierclub.ch

Toutes deux suggèrent d'accepter les comptes et d'en donner décharge à la caissière et au comité.

13 Approbation des comptes 2025.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

14 Approbation budget 2026

Le budget est approuvé à l'unanimité.

15 Fonds pour la santé

Il ne sera pas voté cette année mais sera mis à l'ordre du jour de l'assemblée de l'année prochaine. Les réflexions sont en cours. Le comité pense à verser une participation aux éleveurs testant leurs Cavaliers par IRM et par échographie cardiaque à hauteur de 10% env. du montant des coûts. Les tarifs seront communiqués lorsque nous aurons des chiffres plus précis.

16 Divers

Dominique Mengisen lance un appel aux membres pour des idées de sorties, d'activités ou de lieux pouvant nous accueillir, particulièrement outre Sarine.

Anne Croset relève que c'est la troisième fois qu'elle œuvre en tant que réviseuse. Les statuts ne prévoient pas de limite de mandat. Nos réviseuses restent donc encore en fonction.

L'assemblée se termine par la présentation de photos des différentes activités. Elle est levée à 16h30.

Monique Sauge, présidente

Dominique Mengisen, secrétaire

